

CHRETIENNE
ET NECESSAIRE EXPOSIT
TION DU CATECHISME, TI-
REE DE LA PAROLLE DE DIEU

Et dressée par Demandes & Réponses.

Publiée en la Principauté des Deux Ponts
par le commandement de Tresillustre
Prince JEAN CONTE PALATIN du
Rhin, Duc de Bauiere, Conte de Vel-
dents, Spanhein, &c.

*Afin que selon icelle les Ministres & Maîtres d'Eſ-
chole de ladite Principauté instruisent le peuple
& la lenoſſe contre toute Idolatrie, erreur & forceſſe
de doctrine.*

Traduite d'Allemand en François.

La Parole de Dieu demeure éternellement.

A GENEVE
De l'imprimerie de Jean Le Preux
M. D. LXXXVIII.

A MONSEIGNEVR

ET TRESILLVSTRE PRINCE
MONSEIGNEVR JEAN CONTE
Palatin du Rhin, Duc de Bauiere & des
Deuxponts, Conte de Veldents, Spanheim,
&c.

MONSEIGNEVR &
Tresillustre Prince,

Ayant apporté en ceste ville le Catéchisme que vostre Excellence a fait mettre en lumiere, pour l'instruction du peuple qui est sous vostre obéissance, je l'ai traduit en la langue Frācoise: tant pour faire voir à nostre nation la sainte concorde & conionction qui est entre ceux qui ont mesmes ennemis pour maintenir une mesme vérité: qu'aussi pour servir de consolation à

a.ij.



E P I S T R E.

nos Eglises : lesquelles au milieu des grandes persecutions qu'elles souffrent à present, entendront avec tres grande ioye, que la Doctrine de l'Evangile se restablit de plus en plus en sa pureté, nonobstant les efforts de l'Antechrist : Et quand on s'efforce de la chasser d'un lieu, elle s'avance en un autre. Singulierement elles rendront graces à Dieu, de ce qu'il lui plait de servir de vostre Excellence pour un si saint & louable effect. Car nos Eglises étant obligées pour jamais à la tresheureuse memoire de feu Monseigneur le Duc, Père de V. Excellence, qui a employé sa vie pour leur defense & conservation, souhaitent toute grandeur & prospérité à vostre Tresillustre maison :

qui

EPISTRE.

qui ne pourroit recevoir au monde tant d'honneur, que quand Dieu, qui promet d'honorer ceux qui l'honorent, la choisit pour honorer son Sanct nom, & assurer le regne de nostre Seigneur Jesus Christ. D'autre part, les ennemis de Dieu, qui inventent tous les jours nouveaux moyens pour maintenir le mensonge, seront contraints de reconnoître la force de la Verité, qui demeurera toujours ferme sur ses fondements infaillibles, triomphe de tous les assauts du monde, & réfluit au milieu de l'obscurité. Or Monseigneur & Tresillustre Prince, désirant témoigner en quelque façon, combien nos Eglises estiment les grâces dont Dieu a richement donné V. Excellence,

a.ij.

E P I S T R E.

¶ particulierement combien ie les honore: ie luy ay dedié ce liure, luy presentant ce qui est sien: non seulement le sujet cointenu en ceste traduction, mais aussi celuy quil a faite. Sur ce ie prie Dieu,

Monseigneur ¶ Tresillustre Prince,
qu'il vous maintienne longuement en
la grandeur ¶ prosperité que vous
desire.

Le treshumble & tresobeissant
seruiteur de vostre Excellence.

JEAN DE SADEEL.

SO-

SONNET.

Vons qui sous l'Estendart d'une fausse querelle,
Voulez vivre & mourir contre la verité.
Et obscurcir le ciel, de vostre obscurité,
Faisans à l'Immortel, une guerre mortelle.
Celle que combattez, invincible immortelle,
Hausse de plus en plus sa celeste clarté,
Et triomphe desia de vostre hostilité:
Car Verité peut tout, & rien ne peut contr' elle.
Courage, vray Chrestien, qui tiens bon en la France,
Ce PRINCE te fait voir, que Verité s'avance
Et chassée par tout, partout trouue son lieu.
Le fer meurtrier ne peut donner vie au mensonge:
Et l'Erreur, qui est fils d'une nuit & d'un songe,
N'est plus riè au leuer de la FILLE DE DIEU.

IEAN DE SADEEL.

a. iiiij.

ODE.

Tandis que les Grands de la terre
Se bandent pour faire la guerre
Ala desolée Sion:
Tandis qu'elle est persecutée
Et cruellement tempestée
Dans une mer d'affliction.

*Que le monde escumant de rage,
Qui deça, qui dela l'orage,
Par l'effort de ses tourbillons,
Ainsi qu'une nef vagabonde,
Qui court sur l'échine de l'onde,
Au gré des cruels Aquilons.*

Tandis que l'Antechrist ruine,
Qu'il enleve, qu'il assassine,
O Christ de ton parc les agneaux,
Comme un Lyon qui met en fuite
Et qui barre sa gueule cuitte
Au sang des chamestres troupeaux.

*Seigneur à nos cris tu esfueilles,
Et desployant tes grands merveilles
Tu romps des malins les complots,
Et mets à néant l'entreprise
De ceux qui s'appants ton Eglise
S'efforcent d'esteindre ton los.*

*Mille nefs sur les flots liquides
A leurs voiles laschoyent les brides*

N'aguere

ODE.

*N'aguere, & cent mill' auirons
Frappoient les ondes marinieres:
Au cri de leurs troupes guerrieres
Fremissoyent l'air des enuirons.*

*De ces Briarees l'audace
Et la terre & la mer menace:
Dans les ports nul n'est assuré
Tant il crainct la troupe qui vogue
Qui veut mesme, tant elle est rogue
Escheller le ciel azuré.*

*Mais l'Eternel Dieu des armées
Qui ne fait cas de leurs menées
Arendu le ionet des vents
Ceste flotte qui tout faudroye,
Et d'un prompt naufrage la proye
L'apprest naval de plusieurs ans.*

*Le Fort des forts des Grands se ionet
Ainsi que poussiere il s'ecouie
Leurs entrepris & desseins:
Vous qui demandez des miracles
Voyez les faicts esmerveillables
Qu'il fait tous les iours de ses mains.*

*L'ennemi rit quand de ses gaules
Il voit frapper sur nos espalles
Pour nos offenses, le Seigneur*

Qui

ODE.

Qui avec l'espine poignante
Iomit portant la rose odorante,
Et avec le fiel la douceur.

Les Grands d'une part nous bannissent,
Les Grands d'une part demolissent
Ton temple Sainct, ô Seigneur Dieu.
D'autre part on voit comme un Prince
Les redresse dans sa prouince
Quand on nous pourchasse en tout lieu.

P'en prens en tesmoin ce tien liure;
Qu'a tout iamais puisses tu vivre
Avec tes proches Palatins,
Qui tous empouinez la deffense
Dupouez Israël qu'on offense,
Vous opposants aus Philistins.

Malgré le Faucheur qui tout mange
D'une encre qui iamais ne change
Prince, ton los ie chanteray
Et jusqu'aux Indiennes rines
De tes Ayens les vertus vinees
Dès le Nacre i'enuoycray.

I'iray conter aus lieux estranges
De ton Pere les grands louanges
Qui dans l'obscur combe au reluit
Par sa sagesse, & sa vaillance

Comme

ODE.

Comme la Lune aime silence
Sur les beaus Astres de la nuit.

O Prince d'heureuse memoire,
Qui trauezas les eaux de Loire
Si brauenement pour le repos
De la France, & de ses Eglises
Puissent les fleurs les plus exquises
A iamais embanner tes os.

Mais toy, sainte troupe affligeec
Pren courage: la mer Aegee
Toufours ne flotte au gré des vents:
Toufours le tonnerre qui gronde
N'esloche la voute du monde
De ses foudres plus violents.

L'byuer de Neges n'enfarine
Au haut de la cronne Appennine
Les branches des sapins toufours,
Apres la pluye il faut attendre
Que le beau temps nous viendra rendre
En un seur repos quelque jour.

I. C. D.

P R E F A C E.

POUS, par la grace de Dieu, Jean Conte Palatin du Rhin, Duc de Bauiere, Conte de Veldêts, Spanheim : &c. A tous nos Superintendans, Pasteurs des Eglises & maîtres d'Escole en nostre Principauté des Deux Ponts: Salut. Nous nous assurôs que vous ensemble tous nos bons & loyaux subiects, vous ramenteués soigneusement, comme aussi nous faisons, l'horrible idolatrie en laquelle nos Ancestres ont esté plongez en la Papauté, pour rendre graces & louanges immortelles à Dieu; de ce que par sa bonté & misericorde, il nous a retrouez & vne partie de nos Predeceſſeurs; de telles abominations & tenebres; nous ayant appellez à la cognissance de sa Sainte Parolle & volonté. Or d'autant que nous voyons qu'en ces derniers & dangereux temps, le Pape, comme le vray Antechrist, a fuscité avec ses ſuppoſts, nouuelles & estranges perſecutions contre ceux que Dieu a deliurez de ces abominations; taschant tant par ruses

artifi-

P R E F A C E.

artifices que par violéces & cruaitez de les remettre sous le ioug de ſa tyrannie. Par ce aussi que nous ſommes enuironnez de ceſte Papauté, & que plusieurs à nostre grand regret en reuient presques-là, qu'ils eſtiment l'Idolatrie Papistique eſtre peu de chose: & qu'on s'efforce de nouveau par tous moyens de l'introduire & faire glisser en ces pays, avec plusieurs autres herſies, ſous ombre de quelques controverſes & particulières diſſenſions: faute de lire ſouuelement l'Eſcripture Sainte & s'etudier à l'inſtruction du Catechisme. Nous ſuyuanc les fideles remontrances à nous ſur ce faites par quelques vns de nos Miniftres de la Parolle de Dieu, & autres personnes de pieté: recognoiffans que nostre deuoir & la charge de Magifrat Chreſtien en laquelle Dieu nous a conſtitué, nous oblige d'employer les moyens que Dieu nous a mis en main pour obuier de toute nostre affection à ce mal qui ſembla croiſtre & s'auancer de plus en plus. Ayans ſur ce pris meure deliberation, n'auons trouué meilleur expedient (pour couper broche à ce

P R E F A C E.

inal; & preuenir pour nous & tous les noz
stres plus grand inconuenient) que d'aduer-
tir & exhorter d vn Chrestien zele & affe-
ction, comme nous faisons par ces presen-
tes , les Ministres des Eglises & Maistres
d'Escole en nostre Principauté, ensemble
tous nos subiects que Dieu nous a donnez
en charge : de considerer à bon escient les
grandes graces que Dieu nous a faites & à
nos Predecesseurs, nous ayant appellez à la
cognoissance de sa sainte Parolle: se repre-
senter aussi les chastimens rigoureux de
Dieu contre l'ingratitude, dont nous n'a-
urons que trop d'exemples devant les yeux:
& se conuertir à Dieu par vraye repentan-
ce & prières assiduelles: lire, escouter & me-
diter sa parole , avec plus de soin & dilige-
nce que par le passé:& exercer la ieunesse
en l'instruction du Catechisme. Et pour-
autant que nous trouvons que beaucoup
d'erreurs de la Papauté demeurent encor
enracinez en quelques vns tant ieunes que
vieux , n'ayans esté osterz au cōmencement
quand & les autres: pour empescher de no-
stre pouuoir par moyens Chrestiens , qu'en

ce

P R E F A C E.

ce temps, ou à l'aduenir il n'auientie plus
grande reuolte de la verité , pour adhérer
aux herésies (ce que Dieu par sa grâce ne
vuelle) Nous auons fait mettre en lumiere
ces breues Demandes & Responses pour
plus claire exposition du Catechisme, dref-
fées par Theologiens de singuliere erudi-
tion & pieté : à ce que l'Instruction de la
Jeunesse, qui est tresnecessaire , soit confor-
me en tout & par tout à la Parolle de Dieu,
& que toutes sortes de personnes se gar-
dent mieux par ce moyé de toutes erreurs
& herésies. Et auons voulu icelles De-
mandes & Respôses estre publiées pour le
bien de nos subiects , & pour l'instruction
de leurs enfans & familles. Nous assurans
qu'attendu qu'elles sont du tout confor-
mes à la Parolle de Dieu & à la Confession
de Foy de toute l'Eglise Chrestienne , que
non seulement noz subiects les liront &
apprendront sognueusement & les feront
apprendre à leurs enfans (sans qu'ils doi-
uent s'en sentir greuez ou s'excuser sur leur
ignorance & petite capacité:) mais aussi
nosdicts Ministres des Eglises & Maistres

d'Eschole, selon le devoir de leur charge, s'y exercent eux-mesmes diligemment, & les exposeront plus amplement & particulierement par la Parole de Dieu, à leurs auditeurs : & leur feront bien comprendre & imprimer en leurs entendemens ce qui y est contenu:ayans en ce plus d'egard au commandement de Dieu,qu'es escripts, & auctorité de quelque homme que ce soit. Et ne se deuront imaginer qu'en ce faisant voulions introduire quelque nouvelle & erronee doctrine , ou bien oster l'ordre Ecclastique Chrestien qui a este suiu iusques à present en ceste nostre Principauté: veu que nostre intention est, de n'attendre ou delayer plus long temps à descouvrir par la Parolle de Dieu,mieux que par le passé,pour le bien du vulgaire , les abus qui restent , & les erreurs qui prennent pied de nouveau: afin que ceux qui sont à present en soyent instruits , & la posterité se garde d'autant mieux des heresies,impiété & fausse doctrine. Aussi par meisme moyen effacer certaines expositions & gloses faussement inuentees & semees en nostre Principauté,

pauté,par vn meilleur & plus solide fondement,qui est la verité Diuine.Nous deliberrans,moyennat la grace de Dieu,faitre mettre en lumiere , au plus tost qu'il nous sera possible, vne plus ample explication de l'instruction Chrestienne, pour oster lesdites fausses interpretatiōs. Or par ce que jusqu'à present, les inuectives & calomnies excessives profereeſ, tant en chaire , qu'ailleurs, ont abuse & enaigri le peuple en plusieurs façons: Et qu'en ce oh n'a point cerché la gloire de Dieu: ains au contraire empêché & retardé le cours de l'Evangile: Nous comme Magistrat Chrestien commandons & enioignons par ces presentes à tous ceux qui ont charge d'enseigner en hostre Principauté , qu'ils ayent desormais à s'abstenir en tout & par tout de toutes iniures, & diffamations. Au contraire que tous lisent diligemment la Parolle de Dieu,comme elle est comprise en la Saincte Bible. Que les Pasteurs exposent fidelement au peuple le texte d'icelle, & s'y exercent sogueusement: pour seruit à Dieu & à l'avancement de son Eglise: qu'ils enseignent au mieux qu'il leur b.j.

sera possible nostre dict Catechisme, l'exposant selon le contenu de l'Escripture S. & conformant à cela leurs predications : Et n'vsent de nouvelles façons de parler, & ne proposent aucunes opinions erronées. En outre que par leur bonne vie, & saine doctrine, ils donnent bon exemple à leurs auditeurs: demeurans selon que leur devoir le requiert en l'vnion & paix de l'Eglise, qui nous est tres nécessaire & nous doit estre sur tout recommandée. Prians Dieu & l'inuoquās d'un zèle ardent & sans cesse, qu'il lui plaise, pour cest effect, nous continuer sa sainte fauuer & benediction : & nous maintenir en bonne concorde, & nos Successeurs en la vraye cognoissance de sa Sainte Parolle: & nous maintenir contre les persecutions & efforts du diable & du monde. Ce faisant ils se conduiront suyuant la volonté de Dieu, & selon que nous, comme leur Magistrat Chrestien, ordonnons pour l'honneur & la gloire de Dieu, l'avancement de sa Sainte Parole, & l'extirpation des heresies. Par ce moyen les susdicts Pasteurs exercentront leur vocation en bonne conscience

& avec

& avec plus grand fruiet, & receuront du Toutpuissant plus grand loyer: mesmres auont de nous, & de leurs auditeurs, plus de reurence & obeissance à leurs saintes admonitions; & leur faisons ceste remōtrance suyuant nostre devoir & le degré que nous tenons. Voulons & entendons que ceux qui suyuront & feront le contenu des presentes, comme l'obeissance Chrestienne les y oblige, outre le bien & profit qui leur en reuiendra, s'affurent aussi de nostre fauuer & bienvueillance. Au contraire ceux qui s'y opposeront avec desobeissance, & susciteront scandale, se gardētyne fois pour toutes d'encourir la iuste punitiō que nous leur denonçons. Et parce qu'il y a encor en plusieurs lieux par les temples & ailleurs en nostre Principauté, des Images, habits & accoustremens de Messe, & autres semblables fatras d'idolatrie & superstition, introduictes par le Pape, que les estrangers, adorent & tiennent comme s'il y auoit quelque sainteté: qui est neantmoins directement contraire à la Parolle de Dieu, qui commande par expres au Magistrat Chre-

b. ij.

stien d'extirper entierement tels abus & idolatries. Nous auons entierement resolu les faire abbatre & oster par toute nostre Principauté, & nous cōformer au plus près qu'il nous sera possible à la Parolle de Dieu, nous eslognans de plus en plus des superstitions & idolatries de la Papaute & autres heresies: confeuans l'vnion Chrestienne avec les autres fideles Chrestiens. Si donnons en mandement & enioignons par les presentes à nos Lieutenant, Châcelier, Conseillers & tous & vn chacun nos officiers de tenir main à ce que le contenu des presentes soit obserué & gardé inuiolablemēt avec nos autres mandemens & ordonnances Chrestiennes: & mettre au plustost le tout en execusion, selon le deuoir de leurs charges. A cest effect prester la main & assister aux Ministres & Pasteurs des Eglises: & en cas de trouble & empeschemēt pour s'y opposer, & nous en tenir aduertis, selon l'exigence du fait, pour y pouruoir de bonne heure. Au surplus ayants entrepris ceci, non pour nostre profit particulier, ny par aucune ambition: mais seulement pour l'honneur

neur & la gloire de Dieu: nous le priorons de tout nostre cœur, cōme le Pere de paix, & duquel la vraye vniōn & concorde despend, qu'il lui plaise nous conseruer tous ensemble en la verité manifestee & declarée en sa S. Parole, contre toute la puissance & astuce du diable & du monde: & nous donner sa sainte benediction en ceste œuvre Chrestienne, à l'auancement & edification de son Eglise: nous octroyāt vraye constance & assurance cōtre tous dangers, ensemble tout ce qu'il cognoit nous estre expedient à nous & aux nostres, tant pour le corps que pour l'ame, & apres ceste vie caduque & transitoire, nous rendre participants du salut eternel par sa pure grace & bonté, par le mérite de son cher Fils Iesus Christ nostre Seigneur, & par la vertu & efficace du S. Esprit. Amen. Donné aux Deux Ponts ce xviiiij. de Mars l'an de nostre R̄demption. 1588.

DE M A N D E S S V R
LA DOCTRINE CHRE-
stienne pour mieux entendre ce
qui est contenu au Catechisme.

Demande.

E quelle religion estes
vous?

Responce.

Je suis Chrestien.

Demande.

Comment le scauez vous?

Responce.

Parce que je suis Baptisé au nom
du Pere, du Fils, & du Sainct Esprit,
& croy en Iesus Christ qui ma deli-
uré de la mort, du peché, & de la
puissâce du Diable; le S. Esprit m'en
ayant aussi donné une arre precieuse
en mon cœur.

Demande.

Qui sont donc les principaux
points de la Doctrine Chrestienne,
qu'un chascun Chrestien doit sca-
uoir & croire?

A. j.

Réponse.

Les six qui sensuuent, Le premier, les dix Commandemens de Dieu: qui sont le Sommaire de la Loy. Le secon^d, les Articles de la Foy Chrestienne , qui contiennent le sommaire de l'Euangile. Le troisieme la priere & oraison dominicale. Le quatriesme, l'institution & office du Ministere Euâgeliique pour nous reconcilier à Dieu, avec la Repentâce Chrestienne : Le cinquiesme, le Sacrement du Baptesme; Le sixieme, le Sacrement de la Saincte Cene.

*Des dix Commandemens.**Demande.*

Quel est le premier point de la doctrine Chrestienne?

Réponse.

Les dix Commandemens.

Demande.

Comment sont diuisés les Com-mandemens?

De-

Réponse.

En deux Tables: dont la premiere Exod.34: a quatre Commandemens, qui en-^{29.} feignent le devoir que nous auons a Matth. Dieu: La seconde a six Commande-^{22.38.39.} mens: qui nous monstrent ce à quoy nous sommes tenus envers nostre prochain.

Demande.
Dites les Dix Commandemens.

Réponse.

Ainsi sont-ils escrits au second li-
ture de Moysé au 20. chapitre, & re-
petez au cinquiesme chapitre du
cinquiesme livre de Moysé. Le Sei-
gneur dit toutes ces paroles.

*Je suis le Seigneur ton Dieu qui tay
retiré de la terre d'Egypte de la maison
de seruitude. Tu n'auras point d'autres
Dieux devant moy.*

*Tu ne te feras image taillée, ne semblance
quelconque des choses qui sont la sus au ciel
ny ça bas en la terre, ni és eaux qui sont
dessous la terre, Tu ne t'enclineras point à
icelles & ne les serviras: Car je suis le Sei-*

A. ij.

4 CATECHISME.

gneur ton Dieu fort, jaloux, visitant l'iniquité des peres sur les enfans, iusqu'à la troisième & quatrième génération de ceux qui me hayent: Et faisant miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment, & gardent mes commandemens.

Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain: Car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celuy qui prendra son Nom en vain.

Aye souvenance du iour du repos pour le sanctifier. Six iours tu travailleras & feras toute ton œuvre, mais le septiesme iour est le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en iceluy, ne toy, ne ton fils, ne ta fille, ne ton serviteur, ne ta servante, ne ton bestail, ne lestranger qui est dedans tes portes: Car en six iours le Seigneur fit le ciel & la terre, la mer, & tout ce qui est en iceux & se reposa au septiesme iour & pourtant le Seigneur a beni le iour du repos & l'a sanctifié.

Honore ton pere & ta mere afin que tes iours soyent prolongés sur la terre, laquelle le Seigneur ton Dieu te donne.

Tu ne

CATECHISME. 5

Tu ne tueras point.

Tu ne paillarderas point.

Tu ne desroberas point.

Tu ne diras point faux temoignage contre ton prochain.

Tu ne conuoiteras point la maison de ton prochain, ne sa femme, ne son serviteur, ne sa servante, ne son beuf, ne son asne, ny aucune chose quis soit a lui.

Demande.

Quel est l'ysage & doctrine de dix Commandemens?

Responce.

I'appren premierement par i-
ceux ce qu'il me faut faire, & ce dont
ie me doy garder: & pour autant que
ie ne puis accomplir les dix Com-
mandemens, iappren en second
lieu à recognoistre la multitude &
enormité de mes pechés & ma con-
demnation qui s'en ensuit pour e-
stre incité de chercher ailleurs, c'est
a scaoir en Iesus Christ, d'estre iusti-
fié par sa grace. Tiercement, suiuant
le contenu des dix commandeme-

A. iij.

6 CATECHISME.

mens, par la grace du S. Esprit que nostre Seigneur Iesus Christ donne à tous ses croyans, l'aimé Dieu & mon prochain: vivant Chrestienement & estant renouuelé de plus en plus à l'image de Dieu.

Demande.

Pouuons nous meriter Salut par bonnes œuures?

Reffonse.

Nullement: car les bonnes œuures sont encores impures & imparfaites mesmes aux Chrestiens Regerez,

Demande.

Pourquoy nous faut-il donc vivre en gens de bien & faire bonnes œuures?

Reffonse.

Pour monstrer que nous auons la foy: pour recognoistre les biens que Dieu nous fait: pour seruir à nostre prochain, & lui doner bon exemple. Telles œuures des fideles sont plaisantes à Dieu pour l'amour de

no-

CATECHISME.

7

nostre Seigneur Iesus Christ.

DES ARTICLES DE LA FOY.

Demande.

Quel est le second poinct de la doctrine Chrestienne?

Reffonse.

La foy Chrestienne.

Demande.

Dites les Articles de la foy?

Reffonse.

Je croÿ en Dieu le Pere tout puissant, Createur du ciel & de la terre: Et en Iesus Christ son seul Fils nostre Seigneur. Qui a été conceu du sainct Esprit, né de la vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, mort, enseveli, est descendu aux enfers, le tiers iour est ressuscité des morts, est monté au cieux, est assis à la dextre de Dieu le Pere tout Puissant: & de là viendra iugier les vivans & les morts.

Je croÿ au sainct Esprit: La Saincte Egliſe uniuerselle: La communion des Saincts, La remission des pechez, La resurrection de

A. iiiij.

la chair, & la vie éternelle.

Demande.

Quelle en est la consolation, vtilité & doctrine?

Responce.

I appren par ce Symbole, principalement à cognoistre Dieu, & à cognoistre qui est mon Sauveur, & comment ie suis fait iuste, saint, & bien-heureux.

Demande.

Qu'estce que Dieu.

Responce.

C'est vne essence spirituelle, vniue, Toutepuissante, Eternelle, Infnie, sage, misericordieuse, bonne, iuste, véritable, pure & libre : mais trois personnes distinctes, assauoir, Dieu le Pere, & le Fils, & le Saint Esprit.

Demande.

Comment pouues-vous montrer cela?

Responce.

Par la sainte parole de Dieu, ou
Dieu

Dieu s'est manifesté tel: Et par les articles de la foy, où ie di: Je crois en vn, & en nomme les trois personnes, Dieu le Pere, le Fils & le S. Esprit. Item par les mots de l'institution du Saint Baptême ou Iesus Christ dit à ses disciples: Baptisés les au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit.

Demande.

Combien y a-il de principaux points aux articles de la Foy?

Responce.

Trois.

Demande.

Quel est le premier?

Responce.

De Dieu le Pere & de la creation.

Demande.

Que croyes vous de Dieu le Pere?

Responce.

Que c'est la premiere personne en la Deité, qu'avec le Fils & le Saint Esprit il a tout créé de rien, & entretient tout par sa prudence pour l'amour de son Fils Iesus Christ,

aussi qu'il est mon Dieu & Pere.

Demande.

Qu'est-ce que la Prouidéce de Dieu?

Reponse.

La Prouidéce de Dieu est le conseil éternel, iuste, sage, & immuable de Dieu selon lequel il gouverne toutes ses creatures selon sa volonté, & ordonne tout pour sa gloire, & pour le salut & bien de ses esleus.

Demande.

Quel profit & consolation aués vous de la Prouidéce Divine?

Reponse.

Que ie sois patient en la Croix:que ie réde graces en prosperité, & sois assuré des biens à venir, afcauoir que mon Dieu Toutpuissant & bon Pere aura soin de moy, & fera que toutes mes aduersités me tournerōt à bien. Et pourtant il faut que ie le prie & attende heureuse issue de mo invocation , comme Iesus Christ enseigne, Deux passereaux, dit-il, ne se

ne se vendent ils pas vne pitte? Neantmoins lvn d'eux nc cherra point sur laterre,sans vostre Pere:& mesmes les cheueux de vostre teste sont tous contés. Ne craignez donc point,vous valés mieux que beaucoup de passereaux.

Demande.

Quel est le second poinct des articles de la Foy?

Reponse.

De Dieu le Fils,& de la Redemption.

Demande.

Que croyes vous de Dieu le Fils qui est Iesus Christ vostre Redempteur?

Reponse.

Le croy que Dieu le Fils,la Seconde Personne en la Deité,est la Parole éternelle engendree du Pere de toute éternité:qui en l'accomplissement des temps est né vray homme de la vierge Marie, afin d'estre mon Redempteur & ma Justice.

Demande.

Comment vous a il sauué?

Reſponſe.

Par ſon entiere obeiffance, par ſa fainte incarnation, paſſion, mort, reuereſſion.

Demande.

Comment le ſcoués vous?

Reſponſe.

Par la parole de Dieu, & par le ſecond article de noſtre Foy.

Demande.

Christ eſt il donc vray Dieu & vray homme en vne Personne & en deux natures diſtinctes?

Reſponſe.

Ouy: noſtre Seigneur Iefus Christ eſt vray Dieu & vray homme en vne Personne & en deux natures diſtinctes, a ſcauoir, Diuine & Humaine: & à cauſe de cete indiſſoluble uunion en vne personne, c'eſt bien dit: Que le Fils de Dieu eſt né de la vierge Marie. Que Dieu nous a deliurés par ſon Sang & qu'il eſt mort pour nous, & qu'il eſt monté aux cieux, toutesfois ſelon la chair, ou ſa nature

nature Humaine, cōme Sainct Pierre l'expofe au 3. chap. de ſa premiere Epiftre. D'autre coſté, c'eſt auſſi bien diſ: que le Fils de l'homme eſt vray Dieu, Immortel, Toutpuissant, & que lors qu'il eſtoit en terre, il eſtoit au ciel pareillement, toutesfois ſelon la nature laquelle eſt venue du ciel, c'eſt à dire, la Diuine qui a pris la naſture Humaine à ſoy. Et ainſi, c'eſt homme qui eſt descendu des Peres ſelon la chair, eſt le vray Dieu beniſ éternellement: aux Rom. chap. 9. Iefus Christ a eſté mis à mort en chair: mais viuifié en esprit. i. Pierre 3. Christ eſt de la ſemence de Dauid ſelon la chair. Rom. i.

Demande.

Où eſt maintenant le corps de Iefus Christ? ou bien, où eſt maintenant Iefus Christ ſelon ſa naſture Humaine?

Reſponſe.

Au ciel à la dextre de Dieu, de là il viendra iuger les viuās & les morts.

Demande.

Les deux natures de Iesus Christ ne sont elles donc point separees l'une d'avec l'autre , si l'Humanité de Christ n'est en tous lieux où est la Deité. *Reſponſe.*

Nullement: car premierement cela ne s'appelle pas separer quand on met difference entre la Deité qui est infinie, & l'Humanité qui selon sa propriété naturelle est en un certain lieu. En outre la nature Diuine qui est par tout, & par consequēt au ciel ne peut estre separée de la nature Humaine qu'elle a prise à soy & qui est là haut.

Demande.

A l'egard de laquelle nature Iesus Christ est-il nostre Mediateur, Redempteur, Roy, & Souuerain Sacrificateur?

Reſponſe.

Selon ses deux natures, scauoir est Diuine & Humaine. Car il falloit qu'il fust vray hōme afin qu'il peult souffrir,

souffrir, mourir & estre un Sacrifice pour nos pechez, appaisant Dieu enuers nous. Et falloit aussi qu'il fust vray Dieu, afin qu'il peult ressusciter, surmôter tous ennemis & nous acquerir salut en toute perfection.

Demande.

Qu'est-ce qui nous est enseigné quand il est dit que nostre Seigneur Iesus Christ est assis à la dextre de Dieu le Pere?

Reſponſe.

Par ceste similitude d'estre assis à la dextre de Dieu, nous est declarée Psal.8.5. l'exaltation, la maiesté, l'office & le Hebr.2. gouvernemēt de Christ, qu'il a & ex- Lec.24. erce selon ses deux natures: toutes- 28. fois avec difference & distinction des Ioan.7. propriétés de chascune nature: tel- Phil.2.8. lement que la nature Humaine n'est pas la dextre de Dieu mesme: mais demeure vraye humanité, & est la haut es cieux une arre de nostre Re- Psal.110. surrection: Eph. 1. Dieu a ressuscité Matth. Christ des morts & l'a fait seoir à sa 28.18.

1. Cor. 15. dextre és lieux celestes par dessus toute principauté, puissance, & vertu, & seigneurie & par dessus tout nom qui est nommé non seulement en ce siecle mais aussi en celuy qui est à venir : & a assuetti toutes choses sous les pieds d'iceluy, & l'a constitué sur toutes choses, pour estre chef à l'Eglise laquelle est le corps d'iceluy, & l'accomplissement de ce luy qui accomplit tout en tous.
1. Corinth. chap. 15. 25. Il faut qu'il domine iusqu'à tant qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds.

Demande.

Nostre Seigneur Iesus Christ selon sa nature Humaine ne doibt-il pas estre Toutpuissant & par tout, puis qu'il dit que toute puissance luy a été donnée tant au ciel qu'en la terre? ce qu'il faut entendre selon son Humanité: Car selo sa Diuinité: il auoit au parauant de toute éternité toute puissance?

Respon-

Responſe.

Ceste interpretation & opinion seroit premierement contraire au Symbole & confessio de nostre Foy, en laquelle nous confessons vne seule nature Toutpuissante, ascastoir Dieu Toutpuissant. Et puis cela ne s'accordereroit pas avec les paroles de Christ, qui ne dit pas, Toute puissance (scauoir est de Sauveur & Mediateur) a été donnée à mon Humanité: mais il dit, m'a été donnée, cest à dire, à moy qui suis vrai Dieu & vrai homme en vniōn personnelle. Or exerce il cest office selon ses deux natures tellement que chascune fait ce qui luy est conueable, sans confusion & alteration de leurs propriétés. **Luc. 24. v. 26.** Né falloit il pas que Christ souffrit ces choses & qu'il entraist en sa gloire?

Demande.

Quel est le troisième point des articles de Foy?

B.j.

Reponse.

Du S. Esprit, qui est vray Dieu, & de la Sanctification.

Demande.

Que croyes vous du S. Esprit?

Reponse.

Qu'il est la troisieme Personne en la Deité, vray Dieu avec le Pere & le Fils: & qu'il m'est aussi donné, pour engendrer & entretenir en moy vne vraye Foy, la Sanctification, & les fruits de la Foy.

Demande.

Comment estes vous Iuste devant Dieu: ou comment serez vous bien heureux & parviendrez à la vie celeste & éternelle?

Reponse.

Par la seule foy en Iesus Christ, duquel l'obeissance, le merite, & Sacrifice est ma Justice, pour l'amour duquel i'ay remission de mes pechez, Justice, le S. Esprit: & la vie éternelle, si ie croys en lui.

Demande.

Demande.

Comment le scaues-vous?

Reponse.

Par les articles de la Foy Chrestien-
tie. Je croys la Remission des pechez:
Item par ce que S. Iean dit Chap. 3:
Dieu a tellement aimé le monde,
qu'il a donné son Fils, afin que qui-
conque croira en lui, ait la vie éter-
nelle.

Demande.

Qu'est-ce que la vraye Foy?

Reponse.

La vraye foy est vne assenture co-
gnissance de Dieu & de sa volonté
propice declaree en sa Parolle, &
vne assurance en mon cœur, que
Dieu m'a donné remission de mes
pechez, Justice, & vie éternelle pour
l'amour de Iesus Christ, & ce par Rom. 10:
grace: Dieu operant ceste Foy en
nous par la predication de l'Euan-
gile.

Demande.

Avez vous par ceste Foy commu-

B. ij.

nion avec Christ & tous ses biens, & aussi avec son S. Esprit, qui vous sanctifie & regenere en vne meilleure vie?

Reſponſe.

Ceste Foy me fait auoir communion avec Christ & tous ses biens, & avec son S. Esprit de plus en plus, qui me Sanctifie & regenere en vne meilleure vie, afin que ie sois Iuste en Iesus Christ & Sanctifie par le S. Esprit: comme nostre Seigneur Iesus dit ie suis en eux, & leur donne la vie éternelle. Item, Nous sommes membres de son corps, chair de sa chair & os de ses os. Item, vous estes le temple de Dieu, & l'Esprit de Dieu habite en vous. Item, en ce nous croyons que nous demeurons en luy, & luy en nous, qu'il nous a donné de son Esprit.

Demande.

Puis que vous estes Iustifié par Foy, par quels moyés fortifiés vous ceste Foy & communion de Christ?

*Reſponſe.**Reſponſe.*

Par les trois poictz qui s'ensuyuēt: ſçauoir est, par la Priere: en oyant la Parolle de Dieu en toute humilité, annoncée par les Miniftres ordonnes en l'Eglise, & la meditant ſongeusement: & par l'ufage des S. Sacremens.

DE LA PRIERE.

Demande.

Quel est le troisieme poinct de la doctrine Chreltieenne?

Reſponſe.

L'oraison dominicale, qui commence, *Noftre Pere &c.*

Demande.

Que nous enseigne ceste oraison dominicale, & quell'est l'utilité de la priere?

Reſponſe.

I'appren de ceste priere, qu'il ne faut point que ie m'adrefse a aucune creature, n'y a aucun Saint dece-

B. iii.

dé, n'y à aucune image ou idole: ains feulement à Dieu, pour lui demander en vraye Foy, au nom de son Fils Iesus Christ, par la grace du S. Esprit, des graces spirituelles & corporelles, avec certaine assurance qu'il m'escoute, & qu'il m'ottroyerera ce qui me sera expedient, pour le salut de mon ame & pour mon corps: aussi que je lui rende graces de tout mō cœur des biens que j'ay receus de sa bonté, comme il est dit, Ioan. 16. ver. 23. En verité, en verité, je vous dis: ce que Psl. 50. ver. 15. vous demanderés à mon Pere en mon nom il le vous donnera. Item, In quoque moy en ta nécessité, & ie te deliureray, & tu m'en rendras louanges.

DE L'OFFICE DES CLEFS

OU MINISTRE EVANGELIQUE, & de la Repentance Chrestienne.

Quel est le quatriesme point de la doctrine Chrienne?

Re-

Responce.
De l'office des clefs, & de la Repentance Chrestienne.

Demande.

Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte appellé les clefs du Royaume des cieux, ou bien la puissance des clefs.

Responce.

Quand par les Ministres de l'Eglise à ce appellez, la Parolle de Dieu est annoncée, selon son commandement, à tous ceux qui croient en Christ: Au contraire aux infideles est annoncée leur condamnation: & quand les maluivās ont été forclos de la communion de l'Eglise, par voye bonne & legitime ils sont de rechereceus, faisans bonne repenteance.

Demande.

Dites les paroles de l'institution des Clefs?

Saint Ieā au 20. chap. Le Seigneur Iesus souffla sur ses disciples, & leur dit: Receués le S. Esprit: à tous ceux

B. iiij.

Matt.9.

ausquels vous remettrez les pechez, Ils leur sont remis : & à quicō-
que vous les retiendrez, ils seront
retenus.

Demande.

Qu'est-ce que la repentāce Chre-
stienne?

Reponse.

C'est vn remors & tristesse en nos
cœurs, pour nos pechez, avec vne
asseurance qui nous console en
Dieu, par vraye Foy en Iesus Christ;
dont s'ensuyuent les vrais fructs de
repentance & bônes œuures, com-
me dit nostre Seigneur Iesus Christ,
Matt.3.8. Repentés vous & croyés à l'Euan-
gile item, faites fructs dignes d'a-
mendement.

DES SAINCTS SACREMENTS.

Demande.

DAr quel moyé estce que la Foy
de la Remission de nos pechez,
& la vraye communion avec Christ

peut

peut estre fortifiee de plus en plus?

Reponse.

Par le vray viage des Saincts Sa-
cremens.

Demande.

Qu'est-ce que les Sacremens?

Reponse.

Les Sacremens sont signes de gra-
ce: ou bien, les Sacremens sont des
marques & feaux visibles diuins,
desquels l'vsage exterieur est ordô-
né de Dieu, & adiouste aux promes-
ses de l'Evangile, par le commandement
de nostre Seigneur : lesquels
Sacremens nous enseignent, comme
signes, & nous asseurent, comme
feaux, & outre la Parolle de Grace,
fortifient aussi nostre Foy infirme, &
à nous qui croyons aux promesses
de l'Evangile, rendēt vn tres-asseuré
tesmoignage de la remissio de tous
nos pechez, pour l'amour de l'uni-
que Sacrifice de nostre Seigneur Ie-
sus Christ, & de la vraye & viue co-
munion en luy de tous ses biens, par

grace, & par l'efficace du S. Esprit que nous receuons de plus en plus, aussi assuré, di-je cōme nous vsons de ces signes visibles, selon l'ordonnance de Dieu. D'ailleurs, que nous nous dedions & consacrons derechef à son seruice en vraye reconnoissance, Foy, action de graces, nouveauté de vie, & amour de notre prochain.

Demande.

Combien de choses y a il en chacun Sacrement?

Reponse.

Deux: ascauoir, la terrestre, qui est le signe, & l'action exterieure: & la Celeste, qui est la communion de Christ avec tout son merite, sa puissance, ses benefices, qui est la chose signifiee. Il y a plusieurs Signes exterieurs: mais il n'y a qu'un dō celeste en tous les Sacremens, ascauoir la promesse de l'Evangile, qui est Iesus Christ, & la vraye & viue communion en iceluy.

*Demande.**Demande.*

Qui est ce qui donne & qui administre au Sacremens ce qui est extérieur, & qui est ce qui donne & parfait ce qui est celeste?

Reponse.

Le ministre en l'Eglise donne & administre ce qui est extérieur: mais c'est Dieu luy mesme qui donne & parfait ce qui est celeste; comme il est escript. *Le Seigneur ton Dieu circoncirat ton cœur.*

Demande.

Comment l'homme reçoit il ce qui est terrestre, & ce qui est celeste au Sacrement?

Reponse.

Il reçoit les Signes exterieurs par les membres exterieurs du corps; mais il reçoit ce qui est celeste proprement par la Foy: car ce qui est celeste en tout Sacrement est vne promesse de l'Evangile ou vne conionction avec Christ, laquelle ne peut estre receue autremēt que par Foy:

dont il est certain que les infideles & hypocrites ne reçoivent point les dons celestes es Sacremens.

Demande.

Quelle est la faço de parler es Sacremens?

Responce.

Cest cy selon l'Ecriture Saincts asçauoir que les Signes sont appeleres le Thresor & le don celeste, non pour autant que les Signes soyent changez en Thresor celeste, ou que le thresor soit reclement dedans ou sous les Signes, ou que les Signes prennent vne force & efficace peculiere: mais les signes sont ainsi appellez, pour autant qu'ils signifient les dons celestes, & puis aussi les sceelent & rendent authentiques.

Gen. 17.
v. 10. xii.
Rom. 4.
ii.
Exod. 12.
v. 11. 13. 14.
Ainsi la Circuncision est appellee Alliance, c'est a dire que la Circoncision est vn signe ou sœu de l'alliance. Ainsi l'agneau de Pasques est appelle le passage, cest à dire que cest Agneau est le signe & la com-

memo-

memoration du passage: Ainsi il est dit que le Baptême nous sauve: ce qui doit estre entendu par ce qui est dit ailleurs, Qui croira & sera baptisé, sera sauve.

Ainsi le pain est appellé le corps t. Pier. 3.
21.
Marc 13.
v. 16.
Luc 23. de Christ: par ce que c'est la cōmoration du Seigneur.

De la on peut voir, que les Sacremens ne sont pas des Signes nuds: mais tels signes avec lesquels Dieu donne aussi les dons celestes, c'est à dire Iesus Christ: tellement que nostre conioction avec Christ est plus certaine plus grande & plus ferme par l'usage des Sacremens.

Demande.

Pourquoy ont esté instituez les Sacremens, & quel bien & confolation auons nous de leur usage?

Responce.

Les Saincts Sacremens sont instituez pour la corroboration de nostre Foy, nous enseignans comme signes, & noms assurants comme

CATECHISME.

seaux, & nous consolans & fortifiants en la Foy, estans certains que par icelle Foy, par l'operation du S. Esprit, pour l'amour de l'vnique Sacrifice de Christ, nous auons & receuons par grace Christ luy mesmes, & en luy la remission de nos pechez, & vne vraye & viue communion avec IesusChrist & tous ses biens, & sommes rendus tres-riches & parfaicts en iceluy, & en sommes autant assurés & certains, que nous receuons les signes visibles selon l'ordonnance de Dieu.

Outre plus, les Saints Sacremens ont aussi esté instituez, affin que les Chrestiens soyent cognus & separez d'avec les autres peuples par ceste marque & confession de Foy.

Tiercement, afin que la doctrine soit maintenue & plantee en l'Eglise, par l'vsage des Sacremens.

^{2Cor.10.} Pour le quatriesme, afin que les Sacremens soyent le lien de l'amitié fraternelle qui doit estre entre nous

nous comme membres d'un mesme corps.

Demande.

Combien de Sacremens a insti-
tué nostre Seigneur au nouveau Te-
stament?

Responce.

Deux : asçauoir le Baptesme & la Saincte Cene.

DU BAPTESME.

Demande.

Q Vel est le cinquiesme point de la doctrine Chrestienne?

Responce.

Le Sacrement du Sainct Baptesme.

Demande.

Qu'est-ce que le Baptesme?

Responce.

Le Baptesme est vn Sacrement, ou vn seau & signe visible & sacré, du nouveau Testament, c'est à dire, vn lauemēt exterieur, institué par le

32 CATECHISME.

cōmandement de Christ, tant pour les enfans, que pour ceux qui sont venus en aage, Au nom du Pere, du Fils, & du Sainct Esprit : & est adjoinct aux promesses de l'Evangile, qui me monstre comme vn signe, & m'asseure cōme vn seau, fortifiāt & consolāt ma Foy, & que par le sang de Christ & par son S. Esprit, ie suis purifié, & nettoyé, de tous mes pechez & suis regeneré pour estre enfant de Dieu, & incorporé avec Iesus Christ d'vne viue conionction, que ie suis sanctifié & fait membre de son Eglise, aussi certainemēt que mon corps est baptisé d'eau. De mon costé ie m'oblige, dedie & cōsacre à luy seruir, en Recognoissance, foy, action de graces, nouveauté de vie, & amour enuets mon prochain.

Demande.

Dites les mots de l'institution du Baptesme, ausquels est comprise cette promesse, que Iesus Christ nostre

Sel.

CATECHISME. 33

Seigneur vous a faicté, que vos pechez seroyent effacés pāt son sang, tout ainsi que vous aués esté exterieurement laué d'eau au Baptesme?

Reſponſe.

Nostre Seigneur Iesus dit au dernier chap. de S. Matth. Allés & en doctrinés toutes gens, les baptisans au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit: & les enseignās de garder tout ce que ie vous ay commandé, & au dernier chap. de S. Marc. Qui croira & sera baptisé sera sauué: mais qui ne croira sera condamné.

Demande.

Combien de sortes de lauemens y a il au Baptesme?

Reſponſe.

Deux, aſcäuoir l'exterieur fait d'eau: & le lauement interieur Spirituel, que le S. Esprit fait par le sang de Christ. Demande.

Qui estce qui administre le lauement exterieur: & qui estce aussi qui fait entierement l'interieur?

C. j.

Responce.

Le Ministre est celuy qui administre l'exterieur: mais c'est Dieu luy luy mesmes qui faict le celeste, comme dit S.Iean. Il baptize d'eau en repenteance: mais celuy qui viet apres moy, est plus fort que moy, duquel ie ne suis pas digne de porter les souliers: cestuy-la vous baptizera du S.Esprit, & de feu.

Demande.

Comment reçoit-on le lauemēt exterieur, & comment reçoit-on la purification celeste?

Responce.

Le corps reçoit le lauement exterieur: mais la foy reçoit le Spirituel, comme dit Iesus Christ, Qui croira & sera baptisé sera sauué. Dont il est certain que les hypocrites & infideles nereçoynent point le lauement interieur par le sang de Iesus Christ.

Demande.

Quelle est la formule & façon de parler touchant le Baptesme?

Respon-

Matth. 3.
v. II.

Responce.

Que l'eau, ou le Baptesme exterieur est appellé la Regeneration & Renouuellement du S. Esprit: Item que l'eau laue les pechez & sauue non pas que l'eau soit changee en la Regeneration, & au Sang de Christ, ou au S.Esprit, ou que le Sang de Iesus Christ soit dans ou sous l'eau, ou que l'eau reçoiue vne vertu & efficace particuliere, pour parfaire la Regeneration & Remission des pechez: mais d'autant que le lauement de l'eau premierement nous signifie le lauement des pechez par le Sang de Iesus Christ, & le Renouuellement du S.Esprit: & puis apres le feele & conferme: comme nostre Seigneur Iesus Christ le declare: Qui croira & sera baptisé sera sauué.

Demande.

A quelle fin a été institué le Baptesme, ou quel proffit & consolation aues vous d'auoir été baptisé d'eau?

C. ij.

Reſponſe.

Le Baptême a été institué pour la confirmation de la Foy : car il me enseigne, entant que c'est vn signe, & m'assure, entant que c'est vn ſeau, me conſolant & conſeruant en la Foy, que par icelle par l'opération du S. Esprit, ie ſuis nettoyé de tous mes pechez, par le ſang & par l'Eſprit de Christ, & que ie ſuis regeñé, pour eſtre enfant de Dieu, & incorporé par vraye conionction avec Christ, ſanctifié & fait membre de l'Eglise Chreſtienne, aussi certaiñement que i'ay été exterieurement baptisé d'eau en mon corps: Item, le Baptême eſt vn signe, par lequel les Chreſtiens ſont cognus & ſeparez en doctrine & en confeſſion d'avec les autres peuples.

Item, le Baptême nous ramen-
toit d'auoir renoncé à peché pour
viure en nouueauté de vie.

Le Baptême eſt auſſi vn lien de
l'amitié fraternelle.

En

En fin le Baptême nous ramen-
toit la mort de Christ, & la deliurā-
ce faite par icelle.

D V S A C R E M E N T D E la Saincte Cene.

Demande.

Q Vel eſt le ſixiesme poinct de la Religion Chreſtienne?

Reſponſe.

Le Sacrement de la Saincte Cene.

Demande.

Qu'eſt-ce que la S.Cene?

Reſponſe.

La Saincte Cene eſt vn Sacrement, ou vn signe, & ſeau visible Diuin du nouveau Testament:c'eſt à dire vne action exterieure & publique, en laquelle mangeant & buuant le pain & le vin de nostre Seigneur Iefus, par fon coſmandement despendant de la promeffe faite en l'Euangile, nous ſommes liez & conioincts de plus en plus aux promeffes de l'Euangile: nous, di-ie, qui croifsons tous les iours en Iefus Christ nostre

C. iiij.

Seigneur, & deuons croistre de plus en plus : & nous monstre comme vn signe, & nous certifie comme vn feau apposé à sa parole de Grace, que par la Foy, & l'operation du S. Esprit, nostre ame affamee, & alterree, est nourrie & abruee par le Corps & le Sang de Iesus Christ, qu'il a donné à la mort, & respandu pour la Remissio de nos pechés: aussi certainement que nostre bouche reçoit le pain & le vin. De nostre costé nous nous obligeons & consacrons à lui pour le seruir par vne vraye recognoissance, Foy, action de graces, avec commemoration de sa mort & nouveauté de vie, & amour de nostre prochain,

Demande.

Dites les mots de l'institution de la Saincte Cene, qui contiennent la promesse qu'il vous a faite, que de son Corps & de son Sang il nourriera & abruuera vostre ame, aussi vraiment que vous estes repeu & abruué

bruué exterieurement par le pain & le vin.

Responce.

Ainsi escriuent les Euangelistes. Nostre Seigneur Iesus, en la nuit qu'il fut liuré, estant assis à table, avec ses disciples, prit du pain, & apres qu'il eut rédu graces le rompit, & le donna à ses disciples & dit: Prenez, mangez, cecy est mon corps: Faites cecy en memoire de moy. Puis ayant pris la coupe, & rendu graces la leur donna, & leur dit, cette coupe est le nouveau Testamēt en mon Sang qui est respandu pour vous, & pour plusieurs en remission des pechez: Faites cecy, toutesfois & quantes que vous en burés, en memoire de moy.

Demande.

Combien de sortes de viande, & de bruuage y a-il en la S.Cene?

Responce.

Deux: l'une exterieure, asçauoir le pain & le vin: l'autre qui est celeste asçauoir, le Corps & le Sang de

Christ, avec tous ses benefices.

Demande.

Qui est-ce qui distribue la viande & le bruuage terrestre : & qui est-ce qui nous dōne propremēt le Corps & le Sang de nostre Seigneur ?

Responſe.

Le Ministre donne & distribue ce qui est terrestre: mais c'est Christ luy mesmes qui nous dōne & distribue ce qui est celeste ; comme il dit, Le pain que ie donneray est ma chair.

Demande.

Comment mangeons nous la viande, & buuons le bruuage exterieur : & comment mangeons nous le Corps & buuons le Sang de Christ ?

Responſe.

Nous receuons la viāde & le bruuage exterieur par la bouche : & le Corps & le Sang de Christ, par Foy :

^{1. Cor. 10.} Car le Corps & le Sang de Christ est la viāde & le bruuage de l'ame, non

^{2. Cor. 11.} du corps : dont il est trescertain que les infideles & hypocrites ne mangent

gent & ne boyuent le Corps & le Sang de Christ.

Demande.

Quelle est la formule & facon de parler de la Saincte Cene?

Responſe.

Le Signe ou le pain & vin exterieur est appellé du nom de ce thresor celeste, qui a esté promis:c'est assauoir le Corps & le Sang de Christ, ou bien la communion du Corps & du Sang de Christ mesmes. Non pas que le pain ou le vin soit changé au Corps de Christ, ou que le Corps & le Sang de Christ soit corporellement caché dans le pain & le vin, ou,sous le pain & le vin :ou, que le pain & le vin ayant pris efficace & vertu pour faire la Remissiō de nos pechez & pour nous conioindre à Christ. Mais dautant que premièrement,manger le pain & boire le vin nous monstre la Remission de nos pechez que nous auons par le Corps de Christ qui a esté liuré pour nous,

& par son Sang qui a esté respandu pour nous: & aussi nous tesmoigne la conionction, que nous avons avec lui: & puis aussi c'est vn seau, pour plus grande fermeté & assurance: comme Christ luy mesme le déclare disant, Faites ceci en memoire de moy, toutesfois & quantes que vous mangerez de ce pain, & burés de ce calice, vous annoncerés la mort du Seigneur iusqu'ace qu'il vienne.

Demande.

Faut-il donc manger de la bouche le Corps de Christ en la Sainte Cene, puis que Iesus Christ a dit: Manges, cecy est mon corps? Or le manger est par la bouche.

Reponse.

Iesus Christ a expressément commandé de manger le pain avec la bouche & la pris en ses mains & la rompu, & commandé à ses disciples, d'en prendre. Mais quand il appelle le pain son corps, cela est selon la nature des Sacremens: non que le Corps

Corps soit essentiellement dedas, ou sous le pain, ou qu'il soit mangé corporellement. Car le corps de Christ est maintenant au ciel: mais d'autant que le pain & le vin sont signes & seaux de la manducation & bruage Spirituel: ou communion du Corps & du Sang de Christ. Or si la participation ou communion du Corps de Christ est vne promesse, qui peut & doit estre receue seulement par la Foy: ce n'est donc pas pour l'amour du pain & du vin que nostre Seigneur est présent à la S. Cene, mais Heb.ii. pour l'amour des fideles: & n'y a au Gal.3.ii. cuqe promesse faicte au pain & au Eph.3.17. vin, mais aux fideles, comme dit S. Paul: Que le pain que nous rompons est la communion du Corps de Christ, par laquelle nous sommes tous vn corps, & laquelle ne peut consister avec la communion du Diable: Et par ainsi c'est vne conionction Spirituelle avec les fideles, & n'est pas Corporelle avec le pain ou avec les ^{1. Cor.10.16}

meschans & hypocrites.

Demande.

Comment pouuons nous mangier le Corps & boire le Sang de Christ, s'il n'est point dans, ou, sous le pain & le vin, mais au ciel?

Reponse.

Nous le pouuons bien: car premierement toute la predication de la Parolle & les Sacremens tendent là, que nous aspirions au ciel, & cerchions ce qui est là haut, qui est Jesus Christ. En apres la Foy comprend & embrasse fort bien ce qui est loin de nous ou de temps ou de lieux. Comme les Apostres en la Saincte Cene ont beu le Sang de Christ qui a esté neantmoins respandu en l'arbre de la croix: tellement que ceste manducation est Spirituelle & non pas corporelle, mangeans le Corps de Christ, par Foy, non par la bouche du corps.

Demande.

A quelle fin a esté instituee la Saincte Cene?

Et Cene, ou quel bien & consolation receuez vous de manger de ce pain, & boire de ce calice?

Reponse.

La S.Cene a esté instituee, pour la corroboration de nostre Foy, m'enseignant comme vn Signe, & m'affeurant comme vn Seau, & me confirme & console en la Foy, que par icelle, & par l'operation du S.Esprit, mon ame affamee & alteree est rassisee & abruuee par le Corps & le Sang de Christ, lequel il a liuré à la mort, & respandu pour la Remission de mes pechés: tout ainsi que mon corps est nourri & abruué exterieurement par le pain & par le vin. En outre la S.Cene nous apporte aussi d'autres biés: Asçauoir, qu'elle nous ramentoit de rendre action de graces pour de si grands benefices.

Item, afin que la coustume tresfuite soit entretenue d'assembler l'Eglise solennellement, au milieu de laquelle, la Parolle de Dieu est pres-

chee , pour enseigner le peuple & pour prier Dieu.

Item que par ceste participation les fideles font confession de leur Foy.

Item que par ceste commune participation nous nous obligeons tous à vne mutuelle dilection & amitié: pour vser de loyauté & charité les vns enuers les autres, comme membres dvn mesme Seigneur & Sauveur Iesus Christ.S.Paul parle de ceste obligation : puis que nous partipions, dit-il, à vn mesme pain, nous sommes vn corps.

Demande.

Que deués vous apporter à la S. Cene, ou, comment vous deués vous preparer pour y venir? ou, comment la receurez vous dignement pour vostre salut?

Responce.

Il faut que outre la bouche exterieure & la reuerence, i'y apporte la bouche interieure qui est la Foy:
que

que ie m'examine & espreue moy mesmes: que ie recognoisse mes pechez: que ie croye en Iesus Christ: que ie prie Dieu & luy rende action de graces.Item que ie me reconcilie avec mon prochain: que ie cerche consolation & instruction du Ministre, auedeliberation de quiter mes pechez & viure Chrestiennement.

Demande.

Qui sont les principaux erreurs des Papistes & leur Idolatrie , en ce qui concerne la S.Cene?

Responce.

En ce qu'ils disent, que les prestres sacrifient tous les iours Iesus Christ en la Messe , & qu'en ce faisant, ils meritent la remission des pechez des viuans & des morts: Ité, que le corps de Christ soit sous l'espce du pain, & y soit transsubstantié & créé de nouveau par le prestre, & qu'à ceste occasion il y doit estre adoré. Ité, en ce qu'ils mutilent l'institution de Christ & à ceux qui ne sont pas pre-

stres, ne donnent que le pain en la S. Cene, & non pas le vin aussi.

Au contraire, nous deuons sauoir que l'vnique Sacrifice de Christ a esté fait vne fois en la croix, & est la Satisfaction pour tous nos pechez. Et ne doit estre receu autremēt que par Foy, pour nostre conionction avec Christ, par l'operation du Sainct Esprit. Et que le Corps de Christ, qu'il a vne fois pris au ventre de la Vierge Marie, n'est point sous le pain ou espece de pain : mais est corporellement au ciel. Et là doit estre adoré en esprit & verité. Et que Christ voulāt estre non seulement nostre viande, mais aussi nostre parfaictē nourriture, aussi veut estre nostre bruuage. Et pourtant a ordōné que nous buuions son Sag en la S. Cene. Et n'y a tradition humaine, ne Pape, ne Concile, quidoyue, ou puisse changer son ordonance & commandement.

F I N.